

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE
DES DECISIONS DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES
DE L'ANNEE 2015**

Conseil communautaire du 31/03/2015

Ordre du jour :

- Retour de la compétence « assainissement collectif » aux communes (gestion des boues de station d'épuration)
- Débat d'Orientation Budgétaire : budget général 2015
- Renouvellement du poste d'Educatrice de Jeunes Enfants pour l'animation du Relais d'Assistants Maternelles
- Questions diverses

- **Délibération n°2015/033 : renouvellement du poste de coordinateur de relais d'assistantes maternelles**

Le Conseil, après en avoir débattu et à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTÉ** la proposition de Monsieur le Président ;
- **DECIDE** le renouvellement du poste de coordinateur de Relais d'Assistants Maternelles de catégorie B à temps complet ;
- **PRECISE** que la durée du contrat sera de 3 ans et que la rémunération sera fixée entre l'indice brut 350, indice majoré 327 et l'indice brut 614, majoré 515 ;
- **INDIQUE** que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2015 et aux suivants.

- **Délibération n°2015/034 : vote du budget primitif 2015 du budget annexe économie – annule et remplace la délibération n°2015-018**

Le Conseil, après avoir étudié le Budget, chapitre par chapitre et article par article :

- **ARRETE** pour l'exercice 2015, les sommes suivantes :

RECETTES NETTES D'EXPLOITATION	405 316.26 €
RECETTES NETTES D'INVESTISSEMENT	551 587.73 €
DEPENSES NETTES D'EXPLOITATION	405 316.26 €
DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	551 587.73 €

- **Délibération n°2015/035 : retour de la compétence assainissement collectif aux communes**

Le Conseil, après en avoir débattu et à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le retour de la compétence « assainissement collectif – gestion des boues d'épuration » auprès des communes concernées (Ginasservis, La Verdrière, St Julien le Montagnier et Rians) à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- **PRECISE** que l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement afférentes à la compétence « assainissement collectif – gestion des boues d'épuration » seront inscrites au budget général 2015 ;
- **INDIQUE** que les contrats en cours au 31 décembre 2015 relatifs à la compétence « assainissement collectif – gestion des boues d'épuration » seront transférés aux communes ;
- **AUTORISE** M. le Président à signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

- **Délibération n°2015/036 : demande de subvention au titre du FNADT 2015 pour le relais de services publics communautaire**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le plan de financement 2015 du Relais de Services Publics ;
- **SOLLICITE** une aide auprès de l'Etat au titre du FNADT à hauteur de 17 500 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les pièces relatives à ce dossier.

- **Délibération n°2015/037 : choix du prestataire pour réaliser une étude de faisabilité pour l'installation d'une unité de première transformation du chanvre agricole**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **RETIENT** le prestataire M. Chassaing FCMH pour réaliser une étude technico-économique pré opérationnelle pour le développement d'une unité de transformation du chanvre dite de défibrage à l'échelle régionale ;
- **INDIQUE** que les crédits nécessaires à cette opération seront inscrits au budget général 2015 à l'article 617 ;
- **AUTORISE** M. le Président à signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

INFO SITE INTERNET